



Bruxelles, le 12 juin 2026

CM 3205/26  
SOC  
EMPL  
SAN  
CONSUM  
PARLNAT

## CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE  
(Emploi, politique sociale, santé et consommateurs)

ECCL, Luxembourg

29 juin 2026 (9:30)

### **Format: 2+2 (+2 en salle d'écoute)**

Adoption de l'ordre du jour

(évent.) Approbation des points "A"

- a) Liste des activités non législatives
- b) Liste des délibérations législatives (délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)


### **Activités non législatives**


Semestre européen 2026





- a) Paquet de printemps 2026  
*Présentation par la Commission*
- b) Évaluation des recommandations par pays pour 2026 et de la mise en œuvre des recommandations par pays pour 2025: avis du Comité de l'emploi et du Comité de la protection sociale  
*Approbation*


- c) Contribution sur les aspects relatifs à l'emploi et aux politiques sociales des recommandations par pays: recommandations concernant les politiques économique, sociale, structurelle, budgétaire et de l'emploi de chaque État membre  
*Approbation*


Messages clés du Comité de l'emploi sur les aspects de la qualité de l'emploi liés au genre<sup>1</sup>  10320/26  
*Présentation par le président du comité de l'emploi*

Promouvoir une mobilité équitable de la main-d'œuvre grâce à des règles de coordination de la sécurité sociale modernisées et simplifiées<sup>2</sup>   
*Échange de vues*

Conclusions sur la prévention et la lutte contre la cyberviolence à l'égard des filles<sup>2</sup>  9555/26  
*Approbation*


Train de mesures sociales: mise en œuvre de la stratégie européenne de lutte contre la pauvreté et pistes pour une application efficace<sup>3</sup>   
*Échange de vues*


Conclusions sur le logement: évolution démographique et élaboration des politiques<sup>2</sup>   
*Approbation*

Sécurité du logement pour tous: répondre aux besoins des étudiants et des ménages à revenu intermédiaire<sup>2</sup>   
*Échange de vues*

## **Divers**

- a) Propositions législatives en cours d'examen (délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)<sup>2</sup>

i) Révision des règlements sur la coordination des systèmes de sécurité sociale (883/04 et 987/09)  8631/26

ii) Révision de la directive 2004/37/CE concernant les agents cancérogènes ou mutagènes et les substances reprotoxiques au travail (sixième lot)  11823/25 + ADD 1

---

<sup>1</sup> Avec la participation du président du Comité de la protection sociale (CPS), en qualité d'observateur.

<sup>2</sup> Avec la participation des présidents du Comité de l'emploi (COEM) et du Comité de la protection sociale (CPS), en qualité d'observateurs.

<sup>3</sup> Avec des interventions des présidents du Comité de l'emploi (COEM) et du Comité de la protection sociale (CPS).

- iii) Directive sur les stages ☐☐C 8148/1/24 REV 1
- iv) Directive du Conseil relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement (article 19) ☐☐C 10817/24  
*Informations communiquées par la présidence*
- b) Événements organisés par la présidence<sup>4</sup> ☐☐  
*Informations communiquées par la présidence*
- c) Programme de travail de la prochaine présidence  
*Informations communiquées par l'Irlande*

o  
o o

**p.m:**

**Déjeuner ministériel sur le thème "Santé et sécurité au travail – Protection des travailleurs contre le changement climatique et l'exposition à des températures extrêmes".**

- 
- ☐ Première lecture
  - ☐ Procédure législative spéciale
  - ☐ Sur la base d'une proposition de la Commission
  - ☐ Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)

---

NB: Veuillez transmettre dès que possible une liste des délégués qui participeront à cette réunion. Adresse électronique: [access.general@consilium.europa.eu](mailto:access.general@consilium.europa.eu)

---

<sup>4</sup> Avec la participation des présidents du Comité de l'emploi (COEM) et du Comité de la protection sociale (CPS), en qualité d'observateurs.